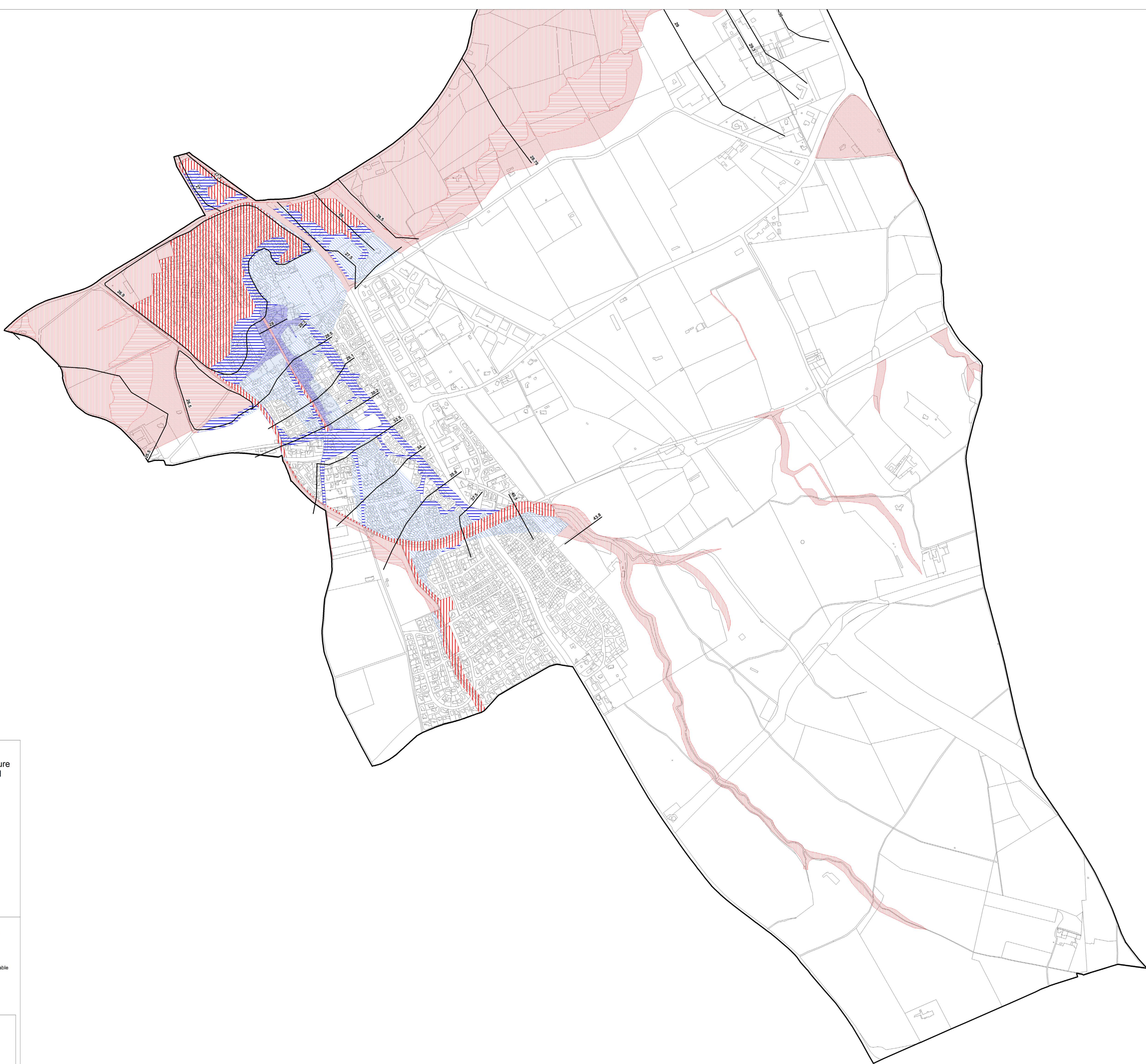




Direction Départementale
des Territoires et de la Mer

Préfecture
du Gard

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES INONDATION (P.P.R.I.)

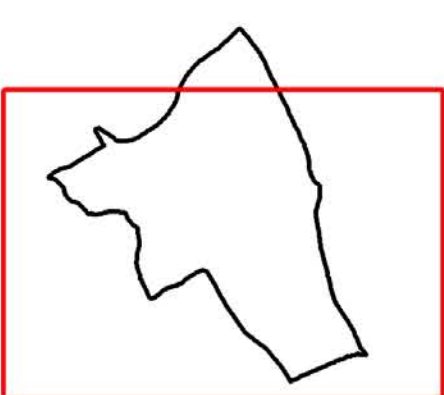
Commune de Caissargues 2/2

Zonage réglementaire

	F - U = zone urbaine inondable par un aléa fort		M - NU = zone non urbaine inondable par un aléa modéré
	F - Ucu = zone de centre urbain inondable par un aléa fort		R - U = zone urbaine inondable par un aléa résiduel
	F - NU = zone non urbaine inondable par un aléa fort		R - Ucu = zone de centre urbain inondable par un aléa résiduel
	M - U = zone urbaine inondable par un aléa modéré		R - NU = zone non urbaine inondable par un aléa résiduel
	M - Ucu = zone de centre urbain inondable par un aléa modéré		

— Limite communale

— Profils en travers
XX,XX Cote PHE au droit du profil (en mNGF)
extraite de la modélisation de
la crue de référence



Avril 2014

Fond de plan : Cadastre de la commune

Echelle : 1:5 000
0 100 200
Mètres